



19 juillet 2021

EM/2021/17

Notification : Appel à la désignation d'experts chargés de participer à l'évaluation thématique des liens entre la biodiversité, l'eau, l'alimentation et la santé (évaluation des interdépendances) et à l'évaluation thématique des causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et des déterminants du changement transformateur, ainsi que des solutions possibles afin de réaliser la Vision 2050 pour la biodiversité (évaluation du changement transformateur).

Chers membres de l'IPBES, observateurs et autres parties prenantes,

Lors de sa huitième session, qui s'est déroulée en ligne du 14 au 24 juin 2021, la Plénière a approuvé les deux évaluations suivantes, pour examen par la Plénière au cours de la onzième session de l'IPBES (décision IPBES-8/1) :

- L'évaluation thématique des liens entre la biodiversité, l'eau, l'alimentation et la santé (évaluation des interdépendances) ; et
- L'évaluation thématique des causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et des déterminants du changement transformateur, ainsi que des solutions possibles afin de réaliser la Vision 2050 pour la biodiversité (évaluation du changement transformateur).

Conformément aux procédures en vigueur pour la préparation des livrables de l'IPBES, le groupe d'experts multidisciplinaires invite les gouvernements et les autres parties prenantes à **désigner des experts chargés de participer aux évaluations des interdépendances et du changement transformateur.**

Tous les gouvernements et les organisations ou institutions concernés sont encouragés à envoyer des candidatures. Les organisations ou institutions proposant des candidatures ne sont pas tenues d'avoir été admises à la Plénière de l'IPBES en qualité d'observatrices. Aidez-nous à partager cet appel à la désignation d'experts à grande échelle.

Les experts désignés doivent avoir une solide expertise multidisciplinaire ou interdisciplinaire, une maîtrise d'une ou plusieurs disciplines des sciences naturelles, sociales ou humaines, une grande connaissance des savoirs locaux et autochtones ou une expertise des systèmes de connaissances locaux et autochtones. L'IPBES encourage également les experts en politique et les praticiens à soumettre leur candidature. Tous les candidats doivent justifier d'une expérience professionnelle dans des contextes

interdisciplinaires, internationaux ou mondiaux. L'IPBES recherche en particulier des experts ayant une expérience scientifique ou pratique dans les domaines suivants :

- **Pour l'évaluation des interdépendances** : recherches en sciences environnementales, écologiques, biologiques, économiques ou sociales sur les interrelations entre la biodiversité (notamment terrestre, marine et d'eau douce) et un ou plusieurs éléments de l'interdépendance (eau, systèmes alimentaires, santé des personnes, atténuation et adaptation aux changements climatiques y compris les points pertinents du système énergétique). Les domaines d'expertise pertinents sont : l'agroécologie ; la restauration des habitats ; la gestion durable des ressources ; l'analyse des systèmes ; le droit sur les terres et les ressources ; la gouvernance des ressources naturelles ; l'économie des ressources ; la distribution, l'équité ou la justice liées aux conséquences politiques ou aux options d'intervention ; les connaissances autochtones des systèmes naturels, des rapports avec ces derniers et des solutions de gestion ; les sciences du comportement et de la prise de décision ; le développement durable ; la planification et la mise en œuvre de la conservation ; la finance durable ; l'eau, l'assainissement et l'hygiène ; la gestion intégrée des ressources en eau ; la gestion des bassins versants ; la santé de la planète, l'approche « Un monde, une santé » ou d'autres approches à la santé intégrées ; les déterminants environnementaux des maladies infectieuses et non transmissibles ; les systèmes alimentaires durables et nutritifs ; la biosécurité ; le climat et la santé ; les conséquences des changements climatiques ; les solutions d'atténuation et d'adaptation au climat ; les infrastructures d'énergie ou de transport ; l'évolution des systèmes énergétiques ; l'anthropologie ; l'aménagement et la conception des milieux urbains ou des terres ; l'élaboration, la planification ou la mise en œuvre de politiques, de financements ou d'autres options d'intervention sociopolitique pour un avenir durable ; la gestion locale, régionale ou nationale dans les secteurs concernés par l'interdépendance ; la planification à objectifs multiples, les scénarios de développement durable et les analyses de stratégies dans les zones d'interdépendance.
- **Pour l'évaluation du changement transformateur** : recherche en sciences environnementales, écologiques, biologiques, économiques, technologiques, sociales, culturelles, politiques ou comportementales, ainsi qu'en arts et en sciences humaines. Cette recherche doit être liée au changement transformateur nécessaire à une conservation et une exploitation durables de la biodiversité, au bien-être humain à long terme et au développement durable ; aux facteurs indirects provoquant un changement de la biodiversité ; à l'élaboration ou l'utilisation de modèles et de stratégies de changement transformateur ; à la théorie du changement transformateur et à son rôle dans un contexte regroupant différents systèmes de valeurs et de savoir, de visions du monde et de paradigmes ; aux dimensions personnelles et philosophiques des transformations ; à la prise de décision ou la mise en œuvre du changement transformateur à l'échelle locale, régionale, nationale ou internationale.

Nous encourageons les gouvernements et les organisations à favoriser l'équilibre entre les disciplines, les régions, les sexes et les compétences par le biais de leurs candidatures.

Veillez suivre cette procédure afin de proposer des candidats :

- Les candidats sont invités à remplir le formulaire de candidature et à joindre leur curriculum vitae via le portail web dédié en cliquant sur les liens ci-dessous (pour accéder à cette page, vous devrez vous connecter au site web de l'IPBES avec vos identifiants de connexion. Les candidats non inscrits sur le site web de l'IPBES devront s'inscrire à l'adresse suivante : <https://ipbes.net/user/register>). Veuillez noter que le formulaire de candidature est uniquement disponible en anglais et les candidatures doivent être rédigées en anglais, car le processus d'évaluation sera mené en anglais :
 - Évaluation des interdépendances : <https://ipbes.net/applications/nexus>
 - Évaluation du changement transformateur : <https://ipbes.net/applications/transformative-change>
- Le gouvernement ou l'organisation (le proposant) mentionné(e) par le candidat recevra un courriel contenant un lien vers le formulaire de candidature et sera invité à approuver et à transmettre les candidatures sur le portail web ;
- Les proposant et les candidats recevront une confirmation par courriel une fois la candidature envoyée.

Les experts souhaitant être désignés par un gouvernement sont invités à contacter leur point focal national IPBES (<https://www.ipbes.net/national-focal-points>) au sujet des procédures ou délais spécifiques à leur pays et à remplir leur formulaire de candidature avant le **6 septembre 2021**.

Nous invitons les proposant (gouvernements ou organisations) à accepter ces candidatures et les transmettre avant le **13 septembre 2021**. Il est recommandé d'envoyer les candidatures avant la date butoir.

Je vous remercie par avance pour vos candidatures et votre soutien indéfectible à l'IPBES.



Anne Larigauderie | Secrétaire exécutive
Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)